

# 5<sup>e</sup> Journal du Lot 5<sup>e</sup>

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 3, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

### Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## VOIR LES DÉPÊCHES AU VERSO

# LA GUERRE

## LA SITUATION

**Détrônez Guillaume, disent les socialistes Russes aux Allemands et nous pourrions causer. — Lepessimisme à la tribune du Reichstag. — La disette ennemie crée au pays une situation terriblement critique. — Konstantin se... moque des Alliés. Notre patience est donc sans bornes ? — Il est moins cinq à l'horloge américaine. — Sur les fronts.**

Les révolutionnaires Russes dont on redoutait l'action dissolvante dans le mouvement de régénération du pays viennent, au contraire, de prouver qu'ils ont conscience de la gravité de l'heure et de leur responsabilité. Ils ont eu un beau geste. S'adressant aux Germains ils ont dit :

Si vous voulez causer de paix commencez par détrôner votre empereur, responsable de tous les maux !

Et pour qu'on ne se méprenne pas à Berlin sur la portée de la proposition ils se hâtent de compléter leur pensée :

Nous ne demandons pas la paix, nous causons le fusil à la main. Si vous déposez le Bandit on pourra discuter. Si vous avez la sottise de croire que nous sacrifierons notre pays, vous serez rapidement désillusionnés.

Si cette proposition se répand en Allemagne, elle produira une forte impression, car on commence à comprendre en Prusse que la démocratie a des droits qu'on ne saurait indéfiniment fouler aux pieds.

Scheidemann le déclare dans le Vorwärts en une phrase qui est un avertissement : l'horloge allemande, dit-il, marque minuit moins cinq.

Ces mots caractérisent l'heure présente chez nos ennemis ; le *Corriere della Sera* les traduit ainsi : Le chancelier doit donner à la Prusse le suffrage égal, direct, secret et universel.

Mais jamais le chancelier n'ira jusqu'à une concession pareille, car ce serait faire table rase du régime actuel. Les conservateurs allemands protestent, du reste, violemment contre le langage de Scheidemann. La *Kreuzzeitung* qui est un de leurs organes, déclare tout simplement qu'il faut laisser passer les « cinq minutes » de Scheidemann en opposant un « non » absolu à la nouvelle orientation inspirée par les événements de Russie.

L'organe conservateur, vigilant défenseur de la monarchie forte, s'indigne de lire entre les lignes de l'article de Scheidemann et du *Vorwärts* la promesse de ne pas insister sur la question de république ou de monarchie, pourvu que la Prusse ait un roi comme celui des Anglais ou des Danois. La Prusse, dit ce journal, est devenue grande, non pas à cause de la démocratie, mais malgré la démocratie et grâce à une monarchie qui n'a jamais fait dériver son droit et sa force de la volonté des masses. La démocratie signifierait la domination du parlement, la république de fait sinon de droit. Donc, halte !

Halte ! c'est facile à écrire ! Reste à savoir si le peuple acceptera de respecter cette fragile barrière. L'agitation grandit singulièrement dans les milieux populaires allemands ! Et l'effervescence gagne le Reichstag.

Jusqu'ici la tribune du Parlement boche retentissait uniquement de harangues belliqueuses. Périodiquement, Bethmann ou quelques pan-germanistes de marque annonçaient

la récolte, se trouvera complètement sans pain.

Il y aurait vraiment urgence pour Hindenburg à mettre à exécution son plan génial : la patience du peuple pourrait avoir des bornes !...

Après un silence de plusieurs semaines, on nous fournit quelques renseignements sur les affaires de Grèce. Ils ne sont pas brillants !

« La situation n'est pas satisfaisante », dit carrément la Commission des Affaires extérieures de la Chambre. C'est donc que Konstantin n'a tenu aucun compte de nos deux douzaines d'ultimatums (exactement vingt-trois), ce qui dénote chez les Alliés une dose d'inraisonnable patience.

Ainsi, voilà un monarque violemment bochophile, qui a trahi ses engagements vis-à-vis de la Serbie, — qui a fait lâchement assassiner nos marins, — qui a insolemment glorifié les assassins dans un discours retentissant, — qui a constamment renseigné l'ennemi sur les mouvements du corps expéditionnaire, — qui, par surcroît, viole sans répit la constitution grecque dont nous sommes garants... et nous nous entêtons à conserver avec lui des relations diplomatiques. Et cela alors qu'il se moque de l'Entente en n'exécutant jamais les promesses toujours renouvelées.

Si le fait concernait un autre peuple que le nôtre nous dirions que ce peuple est... stupide. Konstantin doit avoir de nous une opinion de ce genre !

« Conserve ton trône », avait dit Guillaume au Traître d'Athènes, j'aurai besoin de toi plus tard. Docile, Konstantin conserve son trône en nous faisant le minimum de concessions pour éviter la rupture et le maximum de mal pour être agréable à Guillaume.

Est-ce que vraiment les Russes, les Anglais, les Italiens et les Français vont continuer à jouer ce rôle de dupes ?

Ce serait humiliant et dangereux. Les opérations vont, à coup sûr, se développer en Macédoine. Nous avons la preuve que, sur les derrières de nos armées, il y a un traître qui agisse son poignard.

Qu'on en finisse en coffrant cet assassin avant qu'il ait pu nous surprendre.

Tout autre solution serait une faiblesse qui pourrait nous coûter cher. Nous avons commis assez de fautes en Orient pour en arrêter la série par le seul acte qui puisse solutionner la question.

Si l'est moins cinq à l'horloge du peuple allemand, il est moins cinq aussi à l'horloge américaine. Nous sommes à la veille du Congrès qui va prendre la décision suprême.

Si cette assemblée avait pu conserver la moindre hésitation sur la nécessité de se joindre aux défenseurs de la Civilisation, ce qui n'est pas probable, cette hésitation serait emportée par le dernier outrage des Boches.

Berlin a décidé de ne pas laisser partir le ministre des Etats-Unis à Bruxelles. Cette mesure produit par delà l'Océan une profonde émotion. Le *New-York Times* dit que le Congrès ne doit pas se contenter d'affirmer qu'il existe un état de guerre avec l'Allemagne, mais qu'il doit déclarer la guerre à l'Allemagne, comme on déclare la guerre à une mauvaise bête, sortie des forêts. Le *Times* insiste surtout pour que la guerre soit poursuivie jusqu'à ce que le monstre râlât et soit abattu !...

On peut être certain que le Message de M. Wilson sera énergique et que le pays tout entier sera avec lui pour réclamer la guerre à outrance contre les nations qui violent cyniquement toutes les lois internationales.

Peu de renseignements précis des fronts. On peut être certain, cependant, que de part et d'autre de gros préparatifs sont en cours pour de fortes actions.

En France, les armées Anglo-Françaises ont un ascendant indiscutable sur l'ennemi et nous pouvons attendre en toute quiétude l'assaut imminent.

Il en est de même en Italie, où le général Cadorna se déclare prêt à recevoir comme il convient toutes les tentatives austro-allemandes.

En Orient, les Russes sont plus

que jamais disposés à lutter pour la victoire commune.

En Asie, la situation des Turcs est très critique. Enver pacha voudrait faire revenir les troupes ottomanes qui se trouvent sur les fronts européens, Hindenburg s'y oppose. Que lui importe la débâcle du Sultan !... Cette débâcle qui s'étend en Mésopotamie, se complique d'une grave défaite en Palestine où les Anglais ont eu un gros succès.

Avant peu les Turcs seront hors de cause.

C'est le début !

Début prêté par Harden dans la *Zukunft* :

«...la Prusse et la clique militaire prussienne conduisent l'Empire allemand à la misère, à l'annihilation, au désastre.»

Ainsi soit-il !

A. C.

### Sur le front belge

Au cours de la nuit, un parti belge a fait une incursion dans la première ligne allemande au pont de Steens-tracte. Un vif combat fut engagé, à la suite duquel des pertes sérieuses furent infligées à l'adversaire qui dut abandonner quelques prisonniers aux Belges.

### ASSASSIN !

Un correspondant anglais sur le front britannique, télégraphie le 29 mars :

« Un agent allemand a été capturé dans les lignes anglaises. Il était porteur de préparations bactériologiques qu'il avait ordre de mêler à la nourriture des chevaux ou d'innocuer aux chevaux en leur égratignant les naseaux au moyen d'un fil de fer trempé dans ces préparations. »

### Grèves en Allemagne

Une grève sévit à Hambourg, où 35.000 ouvriers ont cessé le travail. Dans les provinces rhénanes et dans toute la région industrielle de la Westphalie, la grève aurait pris une telle extension que le gouvernement aurait dû envoyer des troupes sur les lieux. Enfin, les mineurs des puits d'Ansbach, en Basse-Franconie, se seraient mis en grève à cause de l'insuffisance des vivres.

### Le procès Deperdussin

Le jury parisien a rendu son verdict dans l'affaire Deperdussin. Mme Deperdussin est acquittée et Deperdussin est reconnu coupable. Deperdussin est condamné à cinq ans de prison avec sursis.

### Jusqu'à mardi

On a l'impression qu'une communication de source officielle allemande laisserait entendre que l'attitude au point de vue de la guerre sous-marine serait modifiée.

On prête au président l'intention de laisser à l'Allemagne toute latitude pour venir à résipiscence, et à lui laisser jusqu'à mardi pour se décider à abandonner complètement sa politique de guerre sous-marine.

Ce délai aurait été décidé sur les conseils du colonel House.

### On attend la déclaration de guerre

La nouvelle que le ministre américain à Bruxelles, M. Whitlock, ainsi que les agents américains du Comité de ravitaillement de la Belgique seraient retenus pendant quatre semaines après avoir terminé leurs travaux pour les empêcher de donner des renseignements au gouvernement de Washington, a causé aux Etats-Unis une exaspération générale.

On estime que ce dernier acte provoquera un mouvement pour exiger, lundi, des l'ouverture du Congrès, la déclaration de guerre avec l'Allemagne au lieu d'une simple reconnaissance de l'état de guerre existant.

### Emission d'un emprunt français

La banque Morgan annonce l'émission d'un nouvel emprunt français de 100 millions de dollars à New-York.

### Le paquebot « Montréal » torpillé

Le paquebot *Montréal* a été torpillé dans l'Atlantique le 23 mars. Le canot du capitaine a été recueilli par un patrouilleur qui a ramené les naufragés à terre. D'après les renseignements parvenus de divers côtés, tout le monde est sauvé.

### La révolution russe

Une des manifestations les plus significatives est celle à laquelle a pris part une division comprenant un bataillon de la garde. Le chef de la division, colonel Dreving, a prononcé un discours où il a dit que la division a prêté le serment de défendre les intérêts et la liberté de la Russie jusqu'à la dernière goutte de sang et de sacrifier sa vie si le gouvernement l'exigeait. Les commandants des nombreux éléments ont déclaré que jadis, sous l'ancien régime, il était souvent difficile de forcer les soldats à aller à l'attaque, mais qu'actuellement tous les soldats exigent d'être envoyés au combat, voulant sacrifier leur vie pour le bonheur de la Russie libre. Ils ont conclu : « Notre victoire est assurée. »

### Les paysans veulent un empereur

Alors que la plupart des citoyens des grandes villes préfèrent la république, la plus grande partie des paysans réclament la nomination d'un nouvel empereur.

### La santé du Tsarevitch

L'ancien tsar Nicolas aurait demandé au gouvernement provisoire qu'on autorisât son fils à aller en Norvège pour raison de santé. Cette faveur lui a été refusée.

### Une économie qui s'impose

Les journaux évaluent à 43 millions de roubles l'entretien annuel de la cour impériale.

### Les Polonais disposent de leur sort

Le gouvernement publie une proclamation adressée aux Polonais concernant la nouvelle Pologne indépendante, qui réunira tous les territoires des trois parties de la Pologne, maintenant séparées et où la majorité de la population est polonaise. La proclamation ajoute que les Polonais détermineront eux-mêmes leur forme de gouvernement dans une Assemblée constituante convoquée sur la base du suffrage universel et qui se tiendra dans la capitale de la Pologne.

### Sur le front italien

Communiqué officiel

Sur tout le front, dans la journée du 28 mars, actions des deux artilleries sur divers points, mais particulièrement intenses dans la vallée de Lagarina et sur le Carso.

La nuit dernière, après une longue et violente préparation d'artillerie, un détachement ennemi a attaqué nos positions sur le mont Faiti. Il a été anéanti par les rafales de nos mitrailleuses. Les vagues successives d'assaut se sont brisées toutes contre la solide résistance de nos troupes. L'ennemi a subi de grosses pertes. Nous avons fait quelques prisonniers.

### Contre l'offensive autrichienne

En prévision de l'offensive autrichienne, la frontière méridionale tésinoise est gardée maintenant par une brigade d'infanterie de montagne, qui sera bientôt renforcée par d'autres troupes.

### Sur le front de Macédoine

Communiqué officiel

Aucun événement important sur le front de l'armée d'Orient. L'ennemi, qui semblait préparer une contre-attaque à l'ouest de Monastir, n'a pas débouché de ses tranchées.

### Un régiment turc se révolte

Selon des renseignements de bonne source parvenus de Sofia, un des régiments turcs stationnés en Dobroudja se serait mutiné. Les rebelles demandaient à être ramenés en Turquie pour y défendre leur patrie menacée. Ils se plaignaient également du froid et de la faim. La mutinerie a été noyée dans le sang par des troupes Bulgares.

### Sur le front roumain

Communiqué officiel

La situation est inchangée sur tout le front.

Dans la région au Nord de Dornavatra, sur la frontière ouest de la Moldavie, dans la région entre les vallées du Cahsin et de la Susita, ainsi que sur la Putna, il n'y a eu que des bombardements d'artillerie et fusillade.

Plusieurs reconnaissances ennemies qui essayaient de s'approcher de nos tranchées de la vallée du Cahsin ont été chassées par les feux de notre infanterie et de nos mitrailleuses.

Sur le Sereh, l'artillerie a dispersé des détachements ennemis qui exécutaient des travaux dans la région de Manesti-Maxinemi.

L'ennemi a bombardé nos positions au nord de Kotulunc-Mihalca.

Sur le Danube, jusqu'à la mer Noire, calme.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 30 mars 1917

PRÉSIDENCE DE M. DESCHANEL

M. le président prononce l'éloge funèbre de MM. Briquet et Taillandier tués accidentellement par l'explosion qui a eu lieu dans la mairie de Bapaume.

Sur une question posée au sujet des camps de représailles en Allemagne, le président du conseil dit qu'il a pris les mesures nécessaires.

M. Cachin pose une question au ministre du ravitaillement sur l'insuffisance à Paris, du lait, de toutes les denrées en général.

Au sujet du vin, M. Cachin demande que le gouvernement requisionne tous les wagons-fourgons qui appartiennent à de grandes sociétés. Le ministre répond que pour les pommes de terre, la quantité est suffisante pour attendre la récolte. Quant aux wagons-fourgons, il a déjà pris la mesure indiquée par M. Cachin contre les sociétés qui trafiquaient.

Pour le pain, le ministre affirme que la soudure pourra se faire, cette année pourvu que des précautions très strictes soient prises.

M. Compère-Morel demande de changer la question en interpellation. Il en est ainsi ordonné.

La Chambre discute le projet relatif aux douzièmes, modifié par le Sénat : Le projet est voté.

M. Tardieu interpelle sur les mesures nécessaires pour rendre le blocus de l'Allemagne plus efficace en 1917.

M. Denis Cochin donne les explications demandées et un ordre du jour de confiance est voté.

Après une vive discussion, M. Besnard promet de faire bénéficier de congés de 21 jours les troupes d'Orient. Et la séance est levée.

## SÉNAT

Séance du 30 mars 1917

PRÉSIDENCE DE M. A. DUBOST

Le Sénat discute le projet de loi relatif à l'appel de la classe 18.

M. Gervais donne lecture du projet et M. Strauss demande que toutes les garanties sanitaires soient prises pour l'incorporation de cette jeune classe.

M. Godard dit que le nécessaire sera fait.

M. Debierre dit qu'il y a trop de jeunes gens du service armé à l'arrière. M. Painlevé répond qu'il mettra fin à cette situation.

Le projet de loi est voté.

Le Sénat discute le projet de loi relatif aux douzièmes provisoires.

Le projet est voté.

Et la séance est levée.

# CHRONIQUE LOCALE

## RÉQUISITIONS

M. le Ministre du ravitaillement interpellé, hier à la Chambre a fait, au sujet de la situation alimentaire du pays, des déclarations qui sont de nature à reconforter les populations.

Pour la question du pain, a-t-il dit notamment, il est certain que la soudre de blé pourra se faire, cette année, sans encombre.

Mais, à une condition, a-t-il ajouté, c'est que des « précautions très strictes » soient prises, et il a préconisé aussitôt la taxation de toutes les farines qui peuvent entrer dans la composition du pain.

Que la taxation soit une mesure parfois excellente, nul ne le conteste; mais la réquisition immédiate des blés existant actuellement ne s'imposerait-elle pas ?

On a vu les inconvénients graves qui se sont produits par suite de la taxation du blé et de la non taxation du maïs; les propriétaires ont vendu le maïs et ont donné le blé à manger au bétail.

On a essayé de remédier à ce triste état de choses en obligeant les propriétaires à déclarer la quantité de blé qu'ils possèdent. La mesure serait bonne si la réquisition de ce blé était opérée à bref délai.

Car, des renseignements de bonne source nous permettent d'affirmer qu'il n'y a rien de changé dans l'alimentation du bétail, au moins dans certaines régions.

La « farine de l'administration », c'est ainsi que les boulangers et les paysans désignent la farine qui sert actuellement à faire le pain, — étant fournie aux boulangers par l'administration, les propriétaires gardent leur blé et achètent le pain.

Et comme le règlement leur accorde pour leur consommation 140 kilos de blé par personne, certains font de ce blé l'usage que l'on sait, et contre lequel on a si vivement protesté, et qui est la cause de la crise de pain dont nous souffrons.

Les restrictions dont a parlé M. le ministre du ravitaillement, hier, à la tribune de la Chambre, seront acceptées; mais d'abord, il serait bon que l'administration réquisitionnât tous les blés disponibles. C'est dans l'intérêt de tout le monde, propriétaires, boulangers et consommateurs.

Les demi-mesures ne profitent qu'à quelques privilégiés: elles ne sont pas d'actualité: si l'on veut que la soudre se fasse sans encombre, on ne doit pas se contenter de faire faire des déclarations, car, après tout, il faut bien le reconnaître, les déclarations n'ont pas toujours été d'une précision parfaite.

Voyez ce qui s'est passé pour les vins! A cette heure, l'administration des Contributions indirectes fait une enquête au sujet des déclarations des récoltes de 1916.

Ces déclarations furent si peu précises, malgré la bonne récolte de cette année, que le service du ravitaillement va se trouver arrêté dans ses livraisons de vin aux troupes du front.

Ce serait joli, n'est-ce pas? Aussi, il est à souhaiter que l'enquête de l'administration ne soit pas vaine. Elle ne le sera pas.

Pas de demi-mesures, des réquisitions, si l'on veut que la soudre se fasse sans encombre, selon l'expression du ministre du ravitaillement. C'est la seule solution.

## L'infiltration des Boches

### Les naturalisés préparent l'après-guerre

Les Boches comprenant que leur commerce avec l'étranger sera ruiné après la guerre, s'installent chez les Neutres afin de surprendre la bonne foi des pays de l'Entente.

Nous en avons une preuve nouvelle par un avis publié dans la Feuille officielle suisse du Commerce année 1916, n° 288 et année 1917, n° 36.

Ce journal nous apprend qu'une société dite « Metallum » a été constituée le 30 novembre 1916, au capital de 500.000 fr., dans le but d'exploiter des usines métallurgiques en Suisse. Le président en est le Dr. Walter Rathenau, de Berlin, qui préside également aux destinées de l'« Allgemeine Elektrizitäts Gesellschaft », la grande société industrielle allemande. A côté du Dr. Rathenau, on relève les noms des directeurs de la « Metallgesellschaft Berg und Metallbank », de Francfort. MM. Karl Schaefer et Rudolf Euler. On sait que cette grosse maison s'efforçait avant la guerre de drainer le marché des métaux et des minerais, grâce à de nombreuses succursales en Angleterre, en Belgique, aux Etats-Unis et dans les colonies.

Le procédé est simple, les Boches préparent l'envahissement du marché mondial, en installant chez les Neutres, souvent à l'abri d'une naturalisation de surface, les usines de Germanie.

Les Suisses vont-ils prêter la main à cette hypocrite manœuvre? Ils seraient les premiers à en pâtir, car après la guerre les marchés de l'Entente se fermeraient pour eux.

### Service de santé

Notre compatriote M. Calvet, aide-major de 2<sup>e</sup> classe est promu aide-major de 1<sup>re</sup> classe.

Félicitations.

### Croix de guerre

La croix de guerre a été décernée au soldat Antonin Bary.

Nos félicitations au brave décoré qui est originaire de Bagat.

### Votes de nos Sénateurs

Sur le projet de loi portant ouverture sur l'exercice 1917 des crédits provisoires applicables au deuxième trimestre de 1917: autorisation de percevoir pendant la même période les impôts et revenus publics, nos sénateurs ont voté: Pour.

### Mort au champ d'honneur

Parmi les soldats tombés au champ d'honneur nous relevons le nom de notre compatriote Eugène Rigambert, qui partit au front avec le 13<sup>e</sup> territorial puis qui fut versé au 4<sup>e</sup> d'infanterie.

Rigambert qui a été tué par un éclat d'obus, était originaire de Douelle, mais habitait Cahors avant la mobilisation. Il était le beau-frère de M. Rigal, concierge à l'hôpital mixte de Cahors.

Nous saluons la mémoire de notre regretté compatriote et nous prions sa veuve, ses 2 enfants et sa famille d'agréer nos sincères condoléances.

### Citation à l'ordre du jour

Parmi les citations à l'ordre du jour nous relevons la suivante dont a été l'objet un de nos compatriotes Fromage Raymond.

Elle est ainsi conçue: Raymond Fromage a été l'objet de deux brillantes citations suivantes, à l'ordre du régiment:

« Excellent soldat, calme et courageux. Sous un violent bombardement a cherché à encourager ses camarades donnant l'exemple du plus grand sang-froid. »

Et à l'ordre de l'armée: « Sous l'habile et énergique commandement de son chef, le lieutenant-colonel de Partouneaux, a, dans un élan magnifique, enlevé un point d'appui particulièrement important pour l'ennemi et une carrière qui, avec sa garnison, constituait un danger constant pour nos positions. A fait tout entière prisonnière la garnison de cette défense allemande, et a contribué grandement au succès complet de l'opération du 24 octobre. »

Nos félicitations à notre compatriote qui est originaire de Creyssac.

### Promotion

Notre compatriote, M. Moles Jean, sergent au 8<sup>e</sup> génie, est promu adjudant de T. S. F. (Section radio de campagne). Nos félicitations.

### CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal se réunira à la mairie de Cahors le lundi 2 avril prochain à 8 heures 1/2 précises du soir.

### Association coopérative de Cahors

(en formation)

Pour obvier aux difficultés de la vie chère, un groupe de Cadurciens a eu l'idée de fonder une Association coopérative de consommation.

Son but serait le suivant: 1<sup>o</sup> fournir à ses associés des marchandises de bonne qualité et de poids sincère.

2<sup>o</sup> réaliser au profit de ses membres des économies sur les dépenses de consommation.

3<sup>o</sup> distribuer à ses adhérents les bénéfices réalisés sous déduction des frais généraux et de constitution d'un fonds de réserve.

La Société serait montée par actions de 25 francs entièrement libérées, productives d'intérêts à 5 0/0 l'an. Chaque adhérent pourrait posséder une ou plusieurs parts, avec un maximum de dix. Quel que soit d'ailleurs le nombre d'actions possédées, le sociétaire n'aurait droit qu'à une voix dans les délibérations de l'assemblée générale. La Société serait ouverte à tous les habitants de Cahors et même de l'extérieur.

Dans le cas de changement de résidence ou de décès, les parts seraient remboursées aux intéressés ou aux héritiers.

Le capital initial serait de 10.000 francs qui pourraient être rapidement porté à 30.000 francs et même au-dessus si la nécessité s'en faisait sentir.

Les adhérents sont invités à assister à la réunion qui, sauf avis contraire, se tiendra le lundi 2 avril, à 8 h. 1/4 du soir, à la Mairie de Cahors. Son but sera de recevoir les adhésions, de discuter et fixer les statuts qui lui seront proposés par la Commission issue de la réunion préparatoire du 23 mars, et de donner mandat aux personnes qui devront percevoir les parts souscrites et accomplir les formalités réglementaires de constitution de la Société.

La remise d'un bulletin d'adhésion est la condition nécessaire pour être admis à la réunion.

La salle de la Mairie où devait avoir lieu l'assemblée générale des adhérents n'étant pas libre le 2 avril, cette assemblée est renvoyée au mardi, 3 avril, 8 heures 1/4 du soir.

### CHAMBRE DE COMMERCE DE CAHORS

Dans sa séance du 27 février 1917, la Chambre de commerce du Lot, réunie sous la présidence de M. Cayla, a émis le vœu suivant:

« Que deux ou trois voitures de voyageurs soient affectées aux trains de marchandises dans les deux sens de la section Cahors-Monsempron-Libos de manière à alléger, dans toute la mesure du possible, les inconvénients qui résultent de la suppression des trains sur cette importante section. »

### Syndicat des distillateurs du Lot

Le Syndicat des distillateurs du Lot, adresse aux députés et sénateurs une protestation contre la réquisition des stocks d'alcool d'industries supérieures à 100 hectolitres, opérée par l'Autorité militaire.

Cette mesure équivaut, déclare le Syndicat, à une prohibition générale et obligerait à bref délai un grand nombre de distillateurs-liquoristes à fermer leurs établissements.

Le Syndicat estime que c'est la ruine du commerce des spiritueux et il demande aux députés et sénateurs d'intervenir auprès des pouvoirs publics pour empêcher cette ruine qui pourrait avoir des conséquences incalculables pour la vie économique du pays.

### L'allocation est augmentée à partir du 1<sup>er</sup> avril

Le Sénat a ratifié le vote de la Chambre sur les crédits demandés pour augmenter l'allocation aux familles de mobilisés. La mesure est donc définitive. A partir du 1<sup>er</sup> avril, l'allocation de 0 fr. 50 accordée par

enfant sera portée à 0 fr. 75. En outre, il sera accordée une allocation de 0 fr. 75 pour chaque ascendant qui était, avant la guerre, à la charge du mobilisé.

Cette augmentation ne vise pas l'allocation attribuée aux femmes, celle-ci reste toujours fixée à 1 fr. 25.

### Le moratorium des loyers

L'officiel publie un décret relatif à la prorogation des délais en matière de loyers. Ce décret n'apporte aucune modification au régime créé par le précédent moratoire.

### Etat-civil de la ville de Cahors Du 24 au 31 mars 1917

**Naissances**  
Vidal René-Victor, Impasse Séguier, 2.  
Floirac Jeanne, rue Mascoutou, 38.  
Miquel Marguerite-Madeleine-Marcelle, rue Victor-Hugo, 4.  
Douaire Edith-Nelly-Gisèle, Cours de la Chartreuse, 4.

**Publications de Mariage**  
Roussel Casimir, mobilisé à la 10<sup>e</sup> section des chemins de fer et Faurié Marceline, s. p.

**Mariages**  
Valette Jean-Louis, cultivateur et Couderc Adrienne-Alexandrine-Angèle, cuisinière.  
Longayrou Marie-Pierre-Célestin, propriétaire et Bédou Louisa, modiste.  
Manié Antoine, coiffeur et Lacombe Jeanne, s. p.

**Décès**  
Guiral Thérèse, veuve Fournié, 83 ans, rue St-Georges, 13.  
Belagayrie Rose, modiste, épouse Capmas, 51 ans, rue de l'Hôtel de Ville, 3.  
Bédé Marie, veuve Rigambert, 73 ans, Hospice.  
Séval Cyr, voyageur de Commerce, 60 ans, rue des Penitents, 3.

**Vers**  
Citation à l'ordre du jour. — Nous relevons avec plaisir la citation suivante dont notre jeune compatriote Louis Delfour, vient d'être l'objet:

Le maréchal des logis Delfour Louis de l'escadron 1<sup>er</sup>.

« Excellent pilote, très brave, remarquable par l'allant qu'il montre dans l'accomplissement de ses missions; n'hésitant pas à descendre à faible altitude malgré le tir de l'infanterie ennemie. Le 16 mars 1917 est revenu avec un avion gravement atteint par balles tirées de terre. »

Le maréchal des logis Louis Delfour est le frère aîné du maréchal des logis Jean Delfour, dont nous avons eu le plaisir d'insérer, il y a peu de temps, une belle citation.

Nous adressons nos vives félicitations à notre vaillant compatriote.

**Lauzés**  
La neige. — La neige est tombée avec une telle abondance dans la nuit de lundi à mardi et dans la journée de mardi, que pendant deux jours, les habitants de Lauzés se sont trouvés, pour ainsi dire, enfermés chez eux.

Le courrier qui fait le service entre Labastide-Murat et Vers, par Lauzés, n'a pu effectuer son trajet. De ce fait nous sommes restés sans nouvelles et sans correspondance.

Cependant, et malgré la couche de neige et la rigueur du temps, le courrier a repris ses services, mais il a dû le faire à cheval et non en voiture. A l'heure actuelle, la neige a fondu en partie et voitures et gens ont repris leur va et vient habituel.

Foire. — Notre foire du 5 avril, tombant cette année le Jeudi Saint, se tiendra la veille mercredi 4 avril.

Comme toutes foires précédentes, on est sûr de trouver nos foirails fort bien garnis. La prochaine foire qui se tiendra donc le 4 avril, sera largement approvisionnée de bestiaux de toute sorte, notamment d'agneaux de lait.

Gendarmerie. — Le gendarme Escribe, de la brigade de Lauzés, qui avait déjà fait près d'un an de front, et qui avait repris son service à la brigade, vient d'être rappelé.

**Lunan**  
Nous venons de recevoir d'un jeune poilu de la classe 15, du 4<sup>e</sup> d'infanterie, la lettre suivante. Nous pensons qu'elle mérite d'être publiée pour le courage et l'optimisme dont elle est empreinte:

Aux armées, le 22-3-17.

« Si j'ai retardé un peu la réponse à votre carte, ce n'est pas de ma faute, car nous venons de passer 4 jours sans pouvoir écrire. Je vais vous dire que depuis 5 jours nous avons avancé sur une profondeur de 40 kilomètres. Quel bon accueil nous avons eu quand nous avons vu les civils; je vous assure qu'ils étaient heu-

reux d'être libérés du joug allemand. Jamais je n'aurais cru tout ce qu'ils ont souffert; les Allemands, avant de se retirer, ont emmené tous les hommes de 15 à 60 ans ainsi que les femmes, sauf celles qui avaient des enfants; ils ont emporté tout le linge et objets de valeur, ont coupé tous les arbres fruitiers et, non contents de cela, ont mis le feu dans tous les villages. Jamais de la vie nous ne pourrions les châtier des atrocités qu'ils ont commises. Je vous assure qu'on n'aura pas de pitié quand nous rentrerons en Allemagne. »

« Après avoir avancé de 40 kilomètres, nous avons été relevés hier soir et sommes au repos dans un village où étaient les Boches il y a 5 jours. »

« Je vous quitte pour le moment et cette fois on peut dire: On les aura. Toujours du courage. »

« Sentiments affectueux. » C. D.

recevoir des domaines à Labastide-Murat à la mobilisation.

« Le sergent Jausseran, agent de liaison entre le commandant et sa compagnie a fait plus de dix fois sous le feu de l'artillerie et des mitrailleuses le trajet de la carrière du Forest à la première ligne, jusqu'à ce qu'il tombe gravement blessé en portant un dernier ordre. »

Nous n'ajouterons à ce beau fait que nos compliments et notre admiration au vaillant chasseur alpin.

Nous apprenons que M. Jausseran, complètement rétabli de sa blessure a rejoint le front.

L'hiver. — Dans la nuit de lundi à mardi dernier et dans la journée de mardi une tempête de neige s'est abattue sur Labastide et les environs. La couche atteignait mardi matin la hauteur moyenne de 40 cent. Jamais, de mémoire d'homme on n'avait vu, à cette saison un temps pareil. Les courriers n'ont pu partir et le service s'est effectué avec grandes difficultés. La voiture journalière de Labastide à Vers, qui dessert le train de 7 h. 1/2 du matin n'a pu quitter la localité.

**Labastide-Murat**  
Citation. — Nous sommes heureux d'enregistrer la brillante citation à l'ordre de la division dont a été l'objet M. Jausseran,

**Labastide-Murat**  
Citation. — Nous sommes heureux d'enregistrer la brillante citation à l'ordre de la division dont a été l'objet M. Jausseran,

**Labastide-Murat**  
Citation. — Nous sommes heureux d'enregistrer la brillante citation à l'ordre de la division dont a été l'objet M. Jausseran,

**Labastide-Murat**  
Citation. — Nous sommes heureux d'enregistrer la brillante citation à l'ordre de la division dont a été l'objet M. Jausseran,

**Labastide-Murat**  
Citation. — Nous sommes heureux d'enregistrer la brillante citation à l'ordre de la division dont a été l'objet M. Jausseran,

**Labastide-Murat**  
Citation. — Nous sommes heureux d'enregistrer la brillante citation à l'ordre de la division dont a été l'objet M. Jausseran,

**Labastide-Murat**  
Citation. — Nous sommes heureux d'enregistrer la brillante citation à l'ordre de la division dont a été l'objet M. Jausseran,

**Labastide-Murat**  
Citation. — Nous sommes heureux d'enregistrer la brillante citation à l'ordre de la division dont a été l'objet M. Jausseran,

**Labastide-Murat**  
Citation. — Nous sommes heureux d'enregistrer la brillante citation à l'ordre de la division dont a été l'objet M. Jausseran,

**Labastide-Murat**  
Citation. — Nous sommes heureux d'enregistrer la brillante citation à l'ordre de la division dont a été l'objet M. Jausseran,

**Labastide-Murat**  
Citation. — Nous sommes heureux d'enregistrer la brillante citation à l'ordre de la division dont a été l'objet M. Jausseran,

**Labastide-Murat**  
Citation. — Nous sommes heureux d'enregistrer la brillante citation à l'ordre de la division dont a été l'objet M. Jausseran,

**Labastide-Murat**  
Citation. — Nous sommes heureux d'enregistrer la brillante citation à l'ordre de la division dont a été l'objet M. Jausseran,

**Labastide-Murat**  
Citation. — Nous sommes heureux d'enregistrer la brillante citation à l'ordre de la division dont a été l'objet M. Jausseran,

**Labastide-Murat**  
Citation. — Nous sommes heureux d'enregistrer la brillante citation à l'ordre de la division dont a été l'objet M. Jausseran,

**Labastide-Murat**  
Citation. — Nous sommes heureux d'enregistrer la brillante citation à l'ordre de la division dont a été l'objet M. Jausseran,

**Labastide-Murat**  
Citation. — Nous sommes heureux d'enregistrer la brillante citation à l'ordre de la division dont a été l'objet M. Jausseran,

**Labastide-Murat**  
Citation. — Nous sommes heureux d'enregistrer la brillante citation à l'ordre de la division dont a été l'objet M. Jausseran,

**Labastide-Murat**  
Citation. — Nous sommes heureux d'enregistrer la brillante citation à l'ordre de la division dont a été l'objet M. Jausseran,

**Labastide-Murat**  
Citation. — Nous sommes heureux d'enregistrer la brillante citation à l'ordre de la division dont a été l'objet M. Jausseran,

**Labastide-Murat**  
Citation. — Nous sommes heureux d'enregistrer la brillante citation à l'ordre de la division dont a été l'objet M. Jausseran,

**Labastide-Murat**  
Citation. — Nous sommes heureux d'enregistrer la brillante citation à l'ordre de la division dont a été l'objet M. Jausseran,

**Labastide-Murat**  
Citation. — Nous sommes heureux d'enregistrer la brillante citation à l'ordre de la division dont a été l'objet M. Jausseran,

**Labastide-Murat**  
Citation. — Nous sommes heureux d'enregistrer la brillante citation à l'ordre de la division dont a été l'objet M. Jausseran,

**Labastide-Murat**  
Citation. — Nous sommes heureux d'enregistrer la brillante citation à l'ordre de la division dont a été l'objet M. Jausseran,

**Labastide-Murat**  
Citation. — Nous sommes heureux d'enregistrer la brillante citation à l'ordre de la division dont a été l'objet M. Jausseran,

**Labastide-Murat**  
Citation. — Nous sommes heureux d'enregistrer la brillante citation à l'ordre de la division dont a été l'objet M. Jausseran,

**Labastide-Murat**  
Citation. — Nous sommes heureux d'enregistrer la brillante citation à l'ordre de la division dont a été l'objet M. Jausseran,

**Labastide-Murat**  
Citation. — Nous sommes heureux d'enregistrer la brillante citation à l'ordre de la division dont a été l'objet M. Jausseran,

**Labastide-Murat**  
Citation. — Nous sommes heureux d'enregistrer la brillante citation à l'ordre de la division dont a été l'objet M. Jausseran,

**Labastide-Murat**  
Citation. — Nous sommes heureux d'enregistrer la brillante citation à l'ordre de la division dont a été l'objet M. Jausseran,

**Labastide-Murat**  
Citation. — Nous sommes heureux d'enregistrer la brillante citation à l'ordre de la division dont a été l'objet M. Jausseran,

**Labastide-Murat**  
Citation. — Nous sommes heureux d'enregistrer la brillante citation à l'ordre de la division dont a été l'objet M. Jausseran,

**Labastide-Murat**  
Citation. — Nous sommes heureux d'enregistrer la brillante citation à l'ordre de la division dont a été l'objet M. Jausseran,

recevoir des domaines à Labastide-Murat à la mobilisation.

« Le sergent Jausseran, agent de liaison entre le commandant et sa compagnie a fait plus de dix fois sous le feu de l'artillerie et des mitrailleuses le trajet de la carrière du Forest à la première ligne, jusqu'à ce qu'il tombe gravement blessé en portant un dernier ordre. »

Nous n'ajouterons à ce beau fait que nos compliments et notre admiration au vaillant chasseur alpin.

Nous apprenons que M. Jausseran, complètement rétabli de sa blessure a rejoint le front.

L'hiver. — Dans la nuit de lundi à mardi dernier et dans la journée de mardi une tempête de neige s'est abattue sur Labastide et les environs. La couche atteignait mardi matin la hauteur moyenne de 40 cent. Jamais, de mémoire d'homme on n'avait vu, à cette saison un temps pareil. Les courriers n'ont pu partir et le service s'est effectué avec grandes difficultés. La voiture journalière de Labastide à Vers, qui dessert le train de 7 h. 1/2 du matin n'a pu quitter la localité.

**Labastide-Murat**  
Citation. — Nous sommes heureux d'enregistrer la brillante citation à l'ordre de la division dont a été l'objet M. Jausseran,

**Labastide-Murat**  
Citation. — Nous sommes heureux d'enregistrer la brillante citation à l'ordre de la division dont a été l'objet M. Jausseran,

**Labastide-Murat**  
Citation. — Nous sommes heureux d'enregistrer la brillante citation à l'ordre de la division dont a été l'objet M. Jausseran,

**Labastide-Murat**  
Citation. — Nous sommes heureux d'enregistrer la brillante citation à l'ordre de la division dont a été l'objet M. Jausseran,

**Labastide-Murat**  
Citation. — Nous sommes heureux d'enregistrer la brillante citation à l'ordre de la division dont a été l'objet M. Jausseran,

**Labastide-Murat**  
Citation. — Nous sommes heureux d'enregistrer la brillante citation à l'ordre de la division dont a été l'objet M. Jausseran,

**Labastide-Murat**  
Citation. — Nous sommes heureux d'enregistrer la brillante citation à l'ordre de la division dont a été l'objet M. Jausseran,

**Labastide-Murat**  
Citation. — Nous sommes heureux d'enregistrer la brillante citation à l'ordre de la division dont a été l'objet M. Jausseran,

**Labastide-Murat**  
Citation. — Nous sommes heureux d'enregistrer la brillante citation à l'ordre de la division dont a été l'objet M. Jausseran,

**Labastide-Murat**  
Citation. — Nous sommes heureux d'enregistrer la brillante citation à l'ordre de la division dont a été l'objet M. Jausseran,

**Labastide-Murat**  
Citation. — Nous sommes heureux d'enregistrer la brillante citation à l'ordre de la division dont a été l'objet M. Jausseran,

**Labastide-Murat**  
Citation. — Nous sommes heureux d'enregistrer la brillante citation à l'ordre de la division dont a été l'objet M. Jausseran,

**Labastide-Murat**  
Citation. — Nous sommes heureux d'enregistrer la brillante citation à l'ordre de la division dont a été l'objet M. Jausseran,

**Labastide-Murat**  
Citation. — Nous sommes heureux d'enregistrer la brillante citation à l'ordre de la division dont a été l'objet M. Jausseran,

**Labastide-Murat**  
Citation. — Nous sommes heureux d'enregistrer la brillante citation à l'ordre de la division dont a été l'objet M. Jausseran,

**Labastide-Murat**  
Citation. — Nous sommes heureux d'enregistrer la brillante citation à l'ordre de la division dont a été l'objet M. Jausseran,

**Labastide-Murat**  
Citation. — Nous sommes heureux d'enregistrer la brillante citation à l'ordre de la division dont a été l'objet M. Jausseran,

**Labastide-Murat**  
Citation. — Nous sommes heureux d'enregistrer la brillante citation à l'ordre de la division dont a été l'objet M. Jausseran,

**Labastide-Murat**  
Citation. — Nous sommes heureux d'enregistrer la brillante citation à l'ordre de la division dont a été l'objet M. Jausseran,

**Labastide-Murat**  
Citation. — Nous sommes heureux d'enregistrer la brillante citation à l'ordre de la division dont a été l'objet M. Jausseran,

**Labastide-Murat**  
Citation. — Nous sommes heureux d'enregistrer la brillante citation à l'ordre de la division dont a été l'objet M. Jausseran,

**Labastide-Murat**  
Citation. — Nous sommes heureux d'enregistrer la brillante citation à l'ordre de la division dont a été l'objet M. Jausseran,

**Labastide-Murat**  
Citation. — Nous sommes heureux d'enregistrer la brillante citation à l'ordre de la division dont a été l'objet M. Jausseran,

**Labastide-Murat**  
Citation. — Nous sommes heureux d'enregistrer la brillante citation à l'ordre de la division dont a été l'objet M. Jausseran,

&lt;